

SYNTHESE DU RAPPORT DU COLLOQUE

Sur le thème :

« Enseignement supérieur et employabilité des jeunes : stratégies innovantes dans le cadre des objectifs du développement durable ».

Par Professeur Pascal Valentin HOUENOU



30 Novembre 2019, CERAP, Abidjan, Côte d'Ivoire

L'Institut Afrique-Monde, en partenariat avec l'opérateur téléphonique MTN, le Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP) et le Local Conference of Youth (LCOY), a organisé le 30 novembre 2019, un Colloque sur le thème : « Enseignement supérieur et employabilité des jeunes : stratégies innovantes dans le cadre des objectifs du développement durable ».

Le colloque qui a rassemblé 150 participants au CERAP a été marqué par :

- La conférence inaugurale du Professeur Edouard N'gou-Milama intitulée « Les ODD dans l'enseignement supérieur en Afrique : défis et perspectives pour une exigence d'appropriation organique » ;
- Un panel d'échange et de partage ayant rassemblé des universitaires et de jeunes employeurs sur « La problématique de l'employabilité des jeunes en milieu universitaire » ;
- Des travaux en groupes de tâches en vue des recommandations.

Le résumé ci-après fait l'économie des travaux du colloque.

RESUME

Chaque année, ce sont près de 10 millions de jeunes – bien que ceci reste approximatif - qui arrivent sur le marché de l'emploi en Afrique subsaharienne et qui peinent à entrer dans la vie active. La problématique de l'employabilité et du chômage des jeunes diplômés formés au sein des universités africaines revêt donc une importance capitale. Il s'agit des cadres moyens et supérieurs dont les secteurs public et privé ont besoin pour le développement des pays.

Conscients de leur responsabilité, les Etats africains et des Organisations internationales telles que l'UNESCO et l'Union Africaine, le Centre des Objectifs du Développement durable pour l'Afrique (COADDA), essayent de mettre en œuvre les recommandations résultant des conférences, des colloques internationaux et régionaux, ou dépendant de leurs propres agendas. Au niveau même des pays sont organisés des consultations nationales ou des Etats généraux par les Ministères en

charge de l'éducation tertiaire, en vue du développement des ressources humaines de qualité.

Malgré la volonté politique manifeste de promouvoir les filières de formation professionnelles, les universités africaines publiques accusent encore un retard considérable en matière de ressources humaines stratégiques, en raison de l'insuffisance des efforts en cours et des difficultés qui apparaissent au niveau des superstructures étatiques quant à l'appropriation et aux postures d'actions vis-à-vis de l'université qui reste confrontée à des problématiques telles que celles de la massification, de l'insuffisance des équipements et du personnel enseignant et de recherche.

Quant aux jeunes apprenants, ils sont pour la plupart demeurés à un stade traditionnel où le système éducatif, malgré l'adoption du système LMD, ne leur permet pas toujours de réfléchir en profondeur, de façon dynamique, prospective. On observe également au niveau des jeunes finissants ou diplômés de l'enseignement supérieur, un manque d'information, un décalage en terme de préparation et d'état d'esprit relativement aux défis qui les attendent réellement sur le marché de l'emploi.

Le retard qu'accusent les jeunes finissants, du point de vue de quelques employeurs¹, en fait de profils adéquats, peut également s'expliquer, au niveau des institutions de formation, parce que les universités innovent peu, les programmes stagnent ou ne changent pas suffisamment en amont depuis plusieurs décennies, alors qu'en situation d'emploi, le milieu professionnel a de plus en plus besoin de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur immédiatement opérationnels, autonomes, allant au-delà des tâches d'exécution, capables de faire des analyses poussées, de produire à date des informations utiles, de proposer des solutions innovantes, d'apporter une plus-value, en fait de technologie molles ou dures en vue de l'amélioration de la qualité des produits qu'offrent les sociétés au sein desquelles les jeunes doivent s'insérer.

¹ Au cours du colloque, un panel a été organisé à cet effet et a vu l'intervention de six panélistes : Mme Sandrine ROLAND, Directrice AOS-Africa ; Dr Eugène GOUSSIKINDEY, Directeur Général, CERAP, Abidjan ; Mme Maimouna KONATE-HOUENOU, Directrice générale adjointe à PROSUMA ; Dr Alain Serges Kouadio, Directeur Général, Economie verte, Ministère de l'environnement et du développement durable, Abidjan ; Mlle Marie Josée HOUENOU, LCOY, Conseillère Municipale Climat, Abidjan ; Pr Mamadou FALL, toxicologue, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

La responsabilité du système d'enseignement supérieur est engagée car l'enjeu est et demeure la qualité. La question qui se pose alors est de savoir comment préparer les jeunes en phase de formation à l'université à répondre aux exigences de l'employabilité à travers une formation professionnelle de qualité ? La mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) au triple plan social, économique et environnemental ne pourrait-elle pas constituer une niche ou approche spécifique pour répondre à l'horizon 2030 aux défis auxquels sont confrontés les populations dans nos pays ? Ne s'agit-il pas d'une opportunité à saisir en faveur de l'employabilité des jeunes d'autant plus qu'il reviendra à leur génération, le moment venu, la lourde responsabilité de mesurer et de gérer les résultats attendus et d'apporter des réponses satisfaisantes à l'humanité en général et à l'Afrique en particulier.

A cet effet, le Professeur Edouard Ngou-Milama, indique que « les universités africaines doivent être des acteurs de l'avènement du développement durable et du déploiement des Objectifs du Développement Durable (ODD), lesquels constitue le projet social pour le 21^{ème} siècle ». L'accent devra être mis sur l'ODD4 et la recherche qui doivent jouer un rôle transversal relativement à l'ensemble des ODD. « Les universités doivent être capables de construire une ingénierie sociale, communautaire et de formation, prenant en compte l'éducation au développement durable (EDD) », y compris à la citoyenneté mondiale. Il s'agira pour les universités de changer de comportement en adoptant une posture centrée sur « l'exigence d'appropriation organique en contexte ODD ».

Eu égard à la production de ressources humaines stratégiques, le Professeur Ngou-Milama indique également que la problématique du DD/ODD doit être posée d'abord au plan politique ; l'approbation se fait ensuite au niveau des acteurs stratégiques, c'est-à-dire des décideurs ; ceux-ci vont alors établir - si la posture est bonne - un contrat Etat-monde économique, de partenariat avec la société civile. Seront ensuite élaborés de façon séquentielle, un plan national de développement, un plan national de recherche et sur cette base, passer à la séquence d'approbation académique au niveau du secteur opératoire qu'est l'université ; celle-ci pourra alors élaborer, dans le cadre préférentiel de l'éducation au développement durable, un projet d'université avec ancrage aux Programme Nationaux de Développement et de recherche (PND/PNR), signer un contrat de performance avec l'Etat, produire de la recherche

dont les résultats seront valorisés en contexte d'assurance-qualité. Ainsi seront produits des ressources humaines stratégiques résolvant donc le problème de l'employabilité.

De l'avis du Docteur Kouadio Serges Alain, des opportunités énormes s'offrent aux jeunes pour l'auto-emploi notamment dans le domaine de l'économie verte qui est, à bien des égards, la transcription concrète du développement durable. Elle se caractérise par deux types d'activités :

- Les éco-activités qui visent à protéger, valoriser, restaurer l'environnement. Il s'agit par exemple des déchets, des énergies renouvelables, de la foresterie ;
- Les activités économiques à verdir : on parlera d'agriculture durable, de tourisme durable, de villes durables, d'énergies durables,

Les jeunes diplômés auront ainsi accès à des métiers émergents et innovants à travers des formations professionnelles ciblées. Au-delà de ces métiers, le verdissement des disciplines universitaires sans exclusive, pourrait améliorer de façon innovante l'employabilité des étudiants. Pour y parvenir, quelques recommandations ont été faites en direction des décideurs politiques et des institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

RECOMMANDATIONS

I - AUX DECIDEURS POLITIQUES

Considérant la situation de chômage et de faible employabilité des jeunes diplômés sortant des universités ;

Rappelant les responsabilités qui incombent à titre principal aux décideurs politiques en matière d'éducation, de formation et de recherche en vue du développement durable en Afrique subsaharienne ;

Le Colloque appelle les Etats en Afrique subsaharienne à porter une attention particulière aux recommandations suivantes :

1. Mettre en œuvre une politique audacieuse de développement des formations professionnelles de qualité au sein des institutions d'enseignement supérieur en vue de l'employabilité et de la lutte contre le chômage des jeunes, dans la perspective de l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030 ;
2. Disposer aux niveaux nationaux et régional de statistiques de référence fiables sur l'employabilité et le chômage des jeunes diplômés ;
3. Mettre en place, dans la lutte contre le chômage des jeunes, les mécanismes appropriés d'octroi de bourses d'étude aux étudiants dans le domaine spécifique des métiers verts.

II - AUX RESPONSABLES DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE

1. Assurer l'information et la formation des formateurs relativement aux ODD ;
2. Promouvoir davantage l'éducation au développement durable (EDD), une composante de l'ODD 4 (« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité »), comme un levier de transition pour nos sociétés ;
3. Développer des filières de formations professionnelles au sein des universités centrées sur l'économie verte, une niche d'opportunités pour lutter contre le chômage et en vue d'une meilleure employabilité des jeunes ;
4. Former les jeunes aux outils et aux opportunités d'emploi qu'offrent le numérique et les réseaux sociaux ;
5. Former les jeunes à la citoyenneté mondiale et aux principes de l'éthique professionnelle en contexte ODD ;
6. Renforcer la collaboration entre les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, le secteur privé, les ONG et la Société civile.